TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 111 | Le numéro 5 centimes | MARDI 16 MAI 1905

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces la ligne	Réclames la ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

B. I. X. † M. V. X.

Saint Jean Népomucène

Nouvelles du jour

Les cuirassés russes de Vladivostok, le *Rossia* et le *Gromoboï*, ont quitté ce port, marchant vers le Nord, accompagnés de plusieurs torpilleurs et contre-torpilleurs.

On dit qu'ils vont passer au sud de Sakhaline, par le détroit de Lapérouse, ou au sud de l'île japonaise de Yeso, par le détroit de Tsougari, pour aller rejoindre à un point convenu, dans le Pacifique, l'escadre Rojestvensky. Il est plus probable qu'ils opèrent une diversion pour occuper, en l'attirant vers le Nord, une partie de la flotte de Togo, tandis que Rojestvensky arriverait dans les parages de Formose pour attaquer le gros de l'escadre japonaise.

***

Le Reichsrat autrichien s'est occupé de nouveau de la création d'une université italienne, d'une université tchèque, d'une université ruthène et d'une université slovène. C'est l'éternelle question des langues que le gouvernement autrichien roule comme un rocher de Sisyphe.

***

Le comité des ministres à Saint-Pétersbourg s'occupera, dans sa prochaine séance, de l'attitude à prendre par le pouvoir ecclésiastique séculier au sujet des sermons des missionnaires catholiques et de l'admission des Polonais catholiques aux fonctions de l'Etat. La justice est lente, mais c'est déjà quelque chose qu'elle soit en marche.

***

Le comte Tattenbach, chef de la mission allemande au Maroc, a fait son entrée, hier matin dimanche, à Fez, à 10 heures.

Son activité ne va pas tarder à se déployer; mais il y a d'abord les salamalecs obligatoires. Les Musulmans ne sont jamais pressés, et Abd-el-Aziz ne se jettera pas à la tête du comte Tattenbach.

On disait, ces jours derniers, que l'Allemagne demanderait de fournir des instructeurs à l'armée marocaine. Cette charge et cet honneur sont dévolus à la France, et il faut croire que l'Allemagne n'entamera pas, pour obtenir pareil hochet, une action qui lui ferait perdre son apparence de joueur désintéressé et la brouillerait certainement avec les Français.

***

En Angleterre, on se préoccupe de défendre les ports contre les attaques des torpilleurs. On a descendu, samedi, dans la rade de Portsmouth, une énorme chaîne composée de poutres en fer munies de pointes latérales. Il faudrait d'abord torpiller cette chaîne avant de torpiller les vaisseaux amarrés dans la rade. L'opération nécessaire pour jeter et retirer ce filet à torpilleurs a duré douze heures et a donné l'impression que les Anglais avaient trouvé un moyen de défense formidable.

***

Dans son dernier discours, à la Chambre des Communes, M. Balfour, chef du ministère britannique, a dit que jamais l'Angleterre ne permettrait que les lignes stratégiques russes se rejoignissent en Afghanistan et qu'elle ne permettrait plus qu'un seul khanat de l'Asie centrale fût absorbé par les Russes.

Il y a bien longtemps que le gouvernement anglais n'a pas montré pareille résolution dans sa politique extérieure. Les grands Etats comme la Russie doivent s'apercevoir du gros désavantage qu'il y a à risquer leur prestige dans une guerre aventureuse.

***

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères en Italie, après s'être expliqué au Sénat sur la question tripolitaine, a développé à la Chambre les idées gouvernementales en matière de politique extérieure. Il a réitéré, à propos de Tripoli, combien l'attitude de la France avait été correcte et a signifié que l'Italie ne laisserait pas aller Tripoli à une autre puissance. Il a enlevé aux Crétois l'espoir d'être délivrés de la suzeraineté turque et d'être enfin annexés à la Grèce, sans omettre de leur reprocher leur ingratitude envers les quatre puissances qui leur ont procuré la liberté et l'autonomie.

Au sujet des Balkans et spécialement de l'Albanie, M. Tittoni a dit que le gouvernement italien avait obtenu le contrôle de toutes les puissances dans l'administration financière de la Macédoine et qu'il avait amené l'Autriche à renoncer définitivement à ses visées sur l'Albanie. Ce dernier point est d'une importance capitale, car, depuis plusieurs années, l'Albanie menaçait de devenir, avec le Tyrol italien, la seconde pomme de discorde entre les deux pays.

M. Tittoni a ajouté le couplet obligatoire sur la Triplice, disant que cette alliance, gage de paix, était aussi ferme qu'au premier jour et qu'on avait tort de croire que les ministres des affaires étrangères d'Autriche et d'Italie avaient jugé nécessaire de se rencontrer à Venise pour en affirmer la vitalité.

Dans ce cas, pourquoi les ministres ont-ils mis tant de soin à mentionner la Triplice et pourquoi n'ont-ils pas, par leurs organes officieux, démenti la signification que toute l'Europe prêtait à leur voyage?

***

Abdul-Hamid a un concurrent comme chef des Croyants dans la personne de Mahmud Ben Saïd, chef des insurgés de l'Yémen, qui, par une lettre au Chérif de la Mecque, s'est proclamé calife légitime.

Un nouveau vapeur turc est parti de Port-Saïd pour l'Arabie, avec 2500 soldats.

***

Les journaux officieux allemands démentent les expressions dont Guillaume II se serait servi à Strasbourg, expliquant les défaites des Russes par l'ivrognerie et l'immoralité.

***

La Chambre française reprend ses séances aujourd'hui.

Elle aura à s'occuper prochainement d'une interpellation relative à des déclarations faites dimanche dernier, à Annemasse, par M. Chautemps, député de la Haute-Savoie, candidat aux élections sénatoriales du 21 mai.

M. Chautemps a dénoncé le sieur Guichard, secrétaire de M. Berthet, député d'Annecy, comme distribuant de l'argent à des journaux, pour obtenir qu'ils fissent campagne contre les zones franches. Parmi les rédacteurs achetés, il accuse M. Bérenger, directeur du journal ultra socialiste l'*Action*.

***

A Lille, un professeur à la Faculté de médecine et un officier d'un grade élevé ont offert à une banque de lui faire obtenir le placement des billets de loterie en faveur d'un sanatorium. Il y aurait à placer pour huit millions de billets, et la commission qu'aurait retirée le professeur et l'officier par le marchandage de leur influence eût été de 500,000 fr.

Une correspondance de Lille aux *Débats* cherche à atténuer cette affaire, mais il est significatif que le Sénat de l'Université de Lille ait exigé la démission du professeur et que celui-ci se soit exécuté immédiatement et ait quitté Lille.

***

Le conseil général d'Alger, sur la proposition du sénateur Gérente, a émis le vœu que la séparation des Eglises et de l'Etat fût appliquée « intégralement dans la France africaine, réserves faites des conditions spéciales à appliquer au régime de la population indigène musulmane ».

Ce qui signifie qu'il faudra continuer à dépenser les 412,000 fr. inscrits au budget pour rétribuer les muftis et les imans, pour construire ou restaurer des mosquées.

Les libres penseurs français sont pleins de respect pour la religion de Mahomet, bien que, il y a quelques années, ils se soient gaussés des ablutions du docteur Grenier, le député mahométan de Pontarlier. Toute religion leur est bonne sauf celle qu'ils ont quittée.

Les résultats de la conférence

DE BERNE

Décidément la conférence de Berne ne ressemble pas à la conférence de Berlin; elle paraît devoir aboutir à des résultats positifs et tangibles.

On sait que la conférence n'a pas encore pris fin, et ses décisions finales ne seront adoptées que mardi ou mercredi. On sait aussi qu'à la demande de l'Angleterre, les journalistes n'ont pas été admis à assister aux séances, et les journaux en ont été réduits jusqu'ici aux conjectures... ou au silence.

Grâce à nos informations personnelles, il nous est permis de dire dès aujourd'hui sur quels points principaux les délégués des Etats sont tombés d'accord et quelles seront par conséquence les conclusions de l'assemblée..

Deux questions avaient été mises à l'ordre du jour : l'interdiction des industries du phosphore blanc et l'interdiction du travail de nuit des femmes.

L'attitude antérieure de certains Etats et notamment de la Belgique, attitude hostile à toute interdiction radicale du travail de nuit des femmes faisait supposer que sur cette question on aboutirait moins facilement à une décision unanime que sur la question du phosphore. Par contre, les hommes et les femmes qui travaillent le phosphore blanc sont fatalement victimes de la nécrose, ce sont des espèces de condamnés à mort, et le point de vue humanitaire s'impose avec une si indiscutable netteté que tous les Etats civilisés semblaient devoir être d'accord pour supprimer cette industrie humide.

Or, les décisions de Berne aboutiront, on peut dès maintenant l'affirmer, à des conclusions qui seront exactement l'inverse de ces suppositions; et l'on s'est beaucoup plus facilement entendu pour interdire le travail de nuit des femmes que pour interdire l'industrie du phosphore.

Les Etats européens inondent de leurs allumettes tout l'Extrême-Orient et aucun ne veut renoncer à cet important marché si tous les autres « Etats intéressés », convoqués ou non à la conférence, et spécialement si le Japon n'y renoncent pas aussi.

Le problème ainsi soulevé se trouvant être un problème de commerce international et de concurrence mondiale ne sera certainement pas résolu avec la précision et avec la vigueur qui caractérisent la solution adoptée par l'autre problème.

Car les délégués des Etats invités à la conférence vont prendre vraiment l'engagement décisif de faire supprimer par leurs gouvernements et parlements respectifs le travail de nuit des femmes; et cette interdiction se manifestera par deux résolutions bien définies :

1° Pour tous les pays considérés, le travail de nuit des femmes ne pourra jamais avoir lieu *de 10 h. du soir à 5 h. du matin :* c'est la fixation d'une sorte de nuit inviolable.

2° De plus, le bénéfice de cette période de temps intangible est accru par une seconde disposition très ingénieuse : Les femmes devront avoir, en tout état de cause, *onze heures consécutives* d'interruption de travail, et ces onze heures devront toujours englober les sept heures de la nuit intangible. Libre à l'industriel, si d'autres lois du pays le permettent, de faire durer le travail de la femme jusqu'à 10 h. du soir; à cette heure là commence nécessairement pour la femme, la période de repos qui comprend d'abord les sept heures fixes de 10 h. du soir à 5 h. du matin, plus les quatre heures qui doivent compléter les onze heures réglementaires; c'est-à-dire que cette ouvrière qui aura travaillé jusqu'à 10 h. du soir, ne pourra pas être rappelée au travail avant 9 h. du matin. Inversement, l'ouvrière qui devra se mettre au travail à 5 h. du matin aura dû cesser de travailler quatre heures au moins avant la limite de 10 h., c'est-à-dire au plus tard à 6 h. du soir.

Cette mesure restera la trouvaille souple et heureuse de la conférence de Berne, et, d'après nos informations, elle serait due en grande partie à l'inspiration du Conseil fédéral.

Evidemment quelques exceptions, d'ailleurs restreintes et inévitables, seront apportées à l'interdiction du travail de nuit des femmes, notamment pour les industries, dites « industries périssables », comme celles du poisson ou des fruits.

Il a fallu encore concéder une période de transition de dix ans pour les industries de certains pays qui se prétendaient particulièrement lésées par la mesure générale, telles les industries lainières de Belgique ou les industries sucrières d'Autriche-Hongrie... Mais ce sont là des détails; le fait capital, et dont la conscience chrétienne ne saurait trop se réjouir, c'est que les représentants officiels des Etats vont s'engager *demain ou après demain à ce que, dans* trois ans au plus tard, soit supprimé le scandale social du travail de nuit des femmes.

L'Europe civilisée commence à réapprendre la civilisation.

Lettre de Liège

Liège, 11 mai 1905.

Le roi Léopold à l'exposition

Le soleil, qui avait mis tant de mauvaise grâce l'autre jour à sourire à nos princes, a fourni aujourd'hui à notre souverain le cadre resplendissant d'un véritable triomphe.

Léopold II est arrivé à Liège à 1 h., accompagné de son neveu le prince Albert, de M. de Smet de Naeyer, chef du cabinet, de M. Liebaert, ministre des chemins de fer, de M. Francotte, ministre de l'industrie et du travail, et de plusieurs dignitaires de la cour.

Le cortège royal s'est rendu immédiatement à l'exposition, soulevant partout les acclamations enthousiastes de la foule. Le roi a eu un salut tout spécial pour le groupe des élèves du Collège des Jésuites qui, massés autour de leur drapeau, lancèrent de joyeux « Vive le roi ».

A 1 h. ½, le roi entre au Palais des fêtes où il reçoit les membres des missions spéciales envoyées par l'empereur d'Allemagne et la reine de Hollande.

Léopold II se rend ensuite dans la salle où sont réunies toutes les personnes qui ont concouru au succès de l'exposition.

M. Digneffe, président du comité exécutif, souhaite la bienvenue au roi et le remercie de l'aide puissante qu'il a accordée dès le début aux promoteurs de l'exposition. Il dit tout ce que la Belgique doit à son souverain.

Dans les conditions de vie nouvelle, les qualités propres d'un peuple, son énergie au travail, son esprit d'initiative, sa virilité de caractère, les impulsions qu'il reçoit de ses dirigeants, constituent les éléments prépondérants de sa valeur, ceux qui l'imposent surtout au respect de l'étranger, qui donnent la véritable mesure de l'estime dans laquelle il sera tenu, du souvenir qui en survivra.

C'est vraisemblablement pour avoir compris assez tôt cette vérité et s'en être suffisamment imprégnée, que la Belgique a pu, au cours de cette ère heureuse dont nous fêtons une étape mémorable, atteindre au haut degré de félicité et s'assurer cette bonne renommée dont l'exposition de Liège est une consécration éclatante.

Or, ces résultats, le pays les doit pour beaucoup — ce n'est pas faire œuvre de courtisan, je pense, que de le dire dans la circonstance actuelle — au souverain qui depuis tantôt quarante années, inspiré et préoccupé du seul et constant souci de la nation, a su l'acheminer d'une main toujours sagement avisée dans un magnifique épanouissement de toutes ses forces, vers des destinées chaque jour plus belles.

Sa Majesté répond quelques mots :

J'ai écouté attentivement le discours que vous avez bien voulu m'adresser.

Je remercie M. Digneffe de l'avoir émaillé de paroles aimables, trop élogieuses, à mon égard.

Ce qu'il y a de certain, c'est que votre entreprise était œuvre fort hardie et qu'il fallait beaucoup de courage, de zèle, de dévouement, de persévérance, de foi, pour la mener à bonne fin.

Je m'y suis toujours intéressé, et mon gouvernement a fait tout pour en faciliter la réussite.

Il est inutile de vous dire que je suis impatient de voir ce que vous êtes parvenus à réaliser; mais avant cela, j'ai à remercier les Belges et les étrangers pour ce qu'ils ont fait en s'associant à vos efforts.

Je forme des vœux pour le succès de votre exposition.

Le roi demande ensuite qu'on lui présente tous. Et c'est, pendant une heure, un défilé de personnages où les Asiatiques et les Africains se mêlent aux Européens de tous les points cardinaux. Le roi a pour chacun une parole aimable, passant, comme en se jouant, du français à l'anglais ou à l'allemand.

A 3 heures, Léopold II se rend dans les halls où commence la visite proprement dite. Il veut voir et se rendre un compte exact de ce qui est fait. Aussi va-t-il assez lentement, s'attardant par-ci, par-là, avisant sans façon de nombreux exposants, marquant parfois de mots assez piquants certains retards. La visite royale se poursuit ainsi, très détaillée, à travers les sections allemande, anglaise, américaine, chinoise, japonaise, italienne et espagnole.

Le roi traverse ensuite les installations des Pays-Bas, de Russie, d'Autriche-Hongrie, de Suède.

Mais l'heure s'avance, et le roi doit bientôt se contenter d'un rapide coup-d'œil.

A la section suisse, il est reçu par M. le commissaire général Boillot-Robert, consul de Belgique à Neuchâtel. Le royal visiteur lui dit ses sympathies pour la Suisse et ses regrets de ne pouvoir lui consacrer plus de temps. Les exposants sont un peu déçus, et à bon droit, car leur section est une des plus jolies et ils avaient donné un vigoureux effort ces derniers jours pour l'achever. Aussi les personnages de l'escorte royale ne ménagent pas leurs éloges et ne s'en vont qu'à regret.

Le roi gagne ensuite le Hall des machines où il félicite de nombreux industriels du caractère grandiose de cette exposition.

Le roi termine sa visite par la section française et traverse les jardins de l'exposition pour se rendre au palais de la ville de Liège où il est reçu par le bourgmestre et le conseil communal.

Après une rapide visite au Palais des Beaux-Arts et au Palais de l'Art ancien, le roi regagne la gare des Guillemins d'où il repart à 7 h. ½ pour Bruxelles.

***

Le roi a été enchanté de sa visite. Il a témoigné à plusieurs reprises sa satisfaction à son entourage et a exprimé le désir de revenir bientôt et souvent. Sa visite l'a intéressé à ce point qu'il a donné l'ordre de retarder son départ de trois-quarts d'heure, regrettant, disait-il, que les heures ne fussent pas élastiques.

Notons que le roi a produit la meilleure impression sur tous ceux qui ont pu l'approcher. Sa bonhomie souriante conquiert dès l'abord. Il parlait familièrement aux gardes-civiques de l'escorte, les questionnant sur

eurs goûts et leur genre de vie. Plus d'une fois aussi, le roi a malicieusement rappelé à certains exposants étrangers des rencontres faites au cours de ses nombreux voyages *incognito*.

La visite du roi a été une journée d'apothéose, tant pour l'exposition que pour la dynastie belge. Elle aura eu cet autre résultat d'activer partout les travaux.

Il reste, en somme, très peu de chose à faire. Espérons que les exposants — c'est d'eux seuls que l'achèvement complet dépend à présent — ne se reposeront pas après la visite royale.

Qu'ils se hâtent, au contraire, et que le roi, lorsqu'il nous reviendra, puisse se réjouir de voir toutes choses parfaitement prêtes.

CHARLES LIÉGEOIS.

La course de canots automobiles
Toulon-Alger-Toulon

Décidément, la guigne poursuit le *Matin*. On se souvient de la fin lamentable de la fameuse « marche de l'armée » qu'il organisa il y a quelques mois : ce fut, pour nombre de malheureux soldats, une marche à la mort.

Voici que le *Matin* vient de récidiver. Sous ses auspices s'est organisé un concours entre canots automobiles, pour la traversée de la Méditerranée, de Toulon à Alger et retour. Le gouvernement français, qui n'a rien à refuser au *Matin* et qui déjà s'était prêté à l'organisation de la marche de l'armée, a mis cette fois à la disposition du *Matin* des torpilleurs pour escorter les frêles embarcations qui allaient tenter la hasardeuse traversée.

A l'aller, tout s'est bien passé. Mais le retour a été désastreux. D'Alger, les canots ont d'abord mis le cap sur Mahon (îles Baléares). C'est entre Mahon et Toulon que cela s'est gâté.

Voici les dépêches :

Mahon, 13 mai.

A quatre heures du matin, les canots automobiles sont partis pour Toulon. Ils sont accompagnés par les torpilleurs français.

Le canot italien *Fiat X* n'ayant aucune avarie, son propriétaire pense pouvoir mouiller au port de Toulon à 5 heures de l'après-midi.

Le temps est incertain.

Toulon, 13 mai, 3 h.
(par télégraphie sans fil.)

Le *Fiat-X* a abandonné sa course. Il demande la remorque au contre-torpilleur *La Hire*.

3 h. 15.

Le *Quand-Même* et le *Camille* tiennent la tête. Le *Fiat-X* est embarqué sur *La Hire*.

3 h. 30.

L'ordre actuel est le suivant : 1er, *Camille* ; 2e, *Quand-Même* ; 3e, *Mercédès-Mercédès* ; 4e, *Héraclès*.

Sont remorqués le *Malgré-Tout* et le *Mercédès C. P.*

Turin, 13 mai.

Le *Momento* (édition du soir) publie une dépêche de son correspondant de Paris d'après laquelle le constructeur du canot *Fiat*, vainqueur de la première étape de la course Alger-Toulon, sur le point de se remettre en mer pour la seconde partie de la course, a reçu à Mahon une dépêche de Paris dans laquelle il était mis en garde contre une machination ourdie à Paris pour faire perdre la course au canot italien au profit des autres concurrents. Cette nouvelle produit ici une vive émotion.

Toulon, 14 mai.

Le *Mercédès C. P.* a coulé à pic à cinquante milles environ de Toulon.

L'équipage a été recueilli par *La Hallebarde*, qui arrive à l'instant, apportant cette nouvelle.

Toulon, 14 mai.

Un radiotélégramme dit que tous les canots, sauf le *Quand-Même*, ont dû être abandonnés en mer. Tous leurs équipages ont été recueillis.

Toulon, 14 mai.

On considère tous les canots comme perdus sauf le *Fiat-X*. On a de grandes inquiétudes relativement à l'équipage du *Quand-Même*. De toutes parts, des renseignements *arrivent, confirmant* la tempête qui a surpris la flottille. Les hommes composant les équipages ont été amenés à terre. Leur état est lamentable.

La situation politico-religieuse
en Portugal

La *Revista catholica* de Vizeu annonce qu'une réunion de journalistes catholiques vient de tenir ses séances à Lisbonne, pendant trois jours, et a pris des résolutions qui promettent une action énergique et bien coordonnée, en vue du relèvement du parti catholique portugais.

Les affaires catholiques au Portugal sont dans un état pitoyable, et la cause en est à l'apathie du clergé, qui est au-dessous de toute critique.

Une grande partie de ce clergé, endormi dans l'espèce d'abjection où le maintient une longue et impitoyable oppression, n'a pas paru s'apercevoir que la formation d'un parti politique, religieux et national, était ce qui pouvait arriver de plus heureux au Portugal.

La réunion des journalistes portugais a décidé de faire une guerre à outrance au *régalisme*, qui fait des membres du clergé paroissial de véritables esclaves de l'Etat, habitués à se laisser commander par des fonctionnaires civils souvent indifférents à la religion, souvent impies et francs-maçons, et leur obéissant servilement par une longue habitude.

A beaucoup d'égards, le clergé paroissial portugais ressemble plus qu'on ne le croit aux popes de l'Eglise russe, et les évêques ne paraissent pas de force à électriser ce corps malade. Quant aux Ordres religieux, il ne faut pas en chercher en Portugal, à part *quelques essais courageux qui s'exposent* aux coups d'une légalité tyrannique.

Le 1er mai en Russie

Saint Pétersbourg, 14.

Un petit groupe a essayé de faire une *manifestation dimanche* après-midi, sur la tombe des victimes de janvier, au cimetière Préobrajenski. Les Cosaques l'ont dispersé. Comme les manifestants chantaient la Marseillaise, les Cosaques chargèrent en se servant de leur nagaïka, puis se mirent à la poursuite des manifestants, en blessant plusieurs sérieusement.

Libau, 14.

La grève est générale, y compris les chemin de fer.

Kiew, 14.

Les marchands ont résolu de fermer dimanche leurs magasins et de protéger les devantures avec des volets provisoires.

Plusieurs bombes ont été découvertes chez un étudiant de l'Ecole polytechnique.

Les troubles en Volhynie

Saint-Pétersbourg, 12.

Le *Messager du gouvernement* publie la note suivante :

Le nombre relativement minime des victimes des troubles de Gitomir est dû aux mesures énergiques que le gouvernement a prises pour réprimer et prévenir les désordres.

Depuis le 21 avril les Juifs de Gitomir ont pris une attitude provocante. Ils se sont, par exemple, servis du portrait de l'empereur comme d'une cible pour les exercices de tir.

Le ministère de l'intérieur a reçu plusieurs rapports concernant des insultes et *des voies de fait infligées dans la rue* à des chrétiens par des israélites. Le 25 avril, on a répandu à Gitomir un manifeste du comité socialiste révolutionnaire de Volhynie, dans lequel on annonçait des désordres antisémitiques. Il est dit dans le manifeste que la responsabilité de cette situation incombe aux autorités locales qui auraient excité une partie de la population contre l'autre partie.

L'attitude provocatrice des Juifs, influencés par la propagande révolutionnaire, a non seulement rendu inefficaces les mesures prises par l'administration pour empêcher les troubles, mais a aussi provoqué des conflits.

Pour les rendre impossibles à l'avenir, le ministre de l'intérieur a prescrit au gouvernement d'employer des moyens énergiques et exhorte en outre les Juifs bien pensants à donner, dans l'intérêt de toute la population juive, à ceux de leurs coreligionnaires qui se sont laissés entraîner par les récents événements, le conseil de ne plus observer vis-à-vis des chrétiens une attitude provocante et susceptible d'éveiller des sentiments hostiles.

Rostand

Le *Gil Blas* annonce que le poète Edmond Rostand est malade. L'auteur de l'*Aiglon* aurait dû interrompre tout travail intellectuel.

La peste

Leith (Ecosse), 13.

Vingt-cinq personnes ont été isolées. On les soupçonne d'avoir la peste bubonique.

Nouvelles religieuses

Mort de l'archevêque d'Auch

Mgr Balsin, archevêque d'Auch, est décédé samedi à trois heures.

Echos de partout

LA PLANÈTE MARS

La planète Mars, très visible en ce moment, occupe le monde astronomique depuis quelques semaines. A son observatoire de Bourges, l'abbé Moreux a entrepris une étude systématique de la mystérieuse planète. Cet astronome a déjà pu apercevoir une trentaine de canaux. Pour lui, ces formations improprement appelées « canaux » ou « lacs », ne seraient que de vastes surfaces couvertes de végétation ne rappelant en rien les lignes fines décrites par certains observateurs. L'un de ces « canaux », en effet, ne mesurait pas moins de 580 kilomètres de largeur dans la nuit du 19 avril. Ces régions sombres, aux bords diffus et très estompés, lui apparaissent avec des teintes variant du gris-vert au bleu foncé, suivant les endroits. Ce développement de vie végétale *s'explique très bien en ce moment*, puisque l'hémisphère tourné vers nous se trouve en plein été.

Les continents paraissent blancs, jaunes ou rougeâtres. Les neiges polaires sont assez étendues cette année, ce qui ferait supposer que le dernier hiver sur la planète a été plutôt rude.

VÊTEMENTS EN PAPIER

Une Anglaise s'est installée à l'Exposition de Saint-Louis pour vendre des vêtements de femmes et d'enfants, confectionnés en papier. Les visiteurs de l'Exposition, dit le *Boston Herald*, pourront remarquer une robe de nuit pour bébé, bordée de dentelles, ornée de rubans bleus et ayant tout l'aspect d'une robe de soie blanche ; ce vêtement, qu'on pourrait prendre pour un article de luxe, ne coûte, au prix de détail, que 15 cents (0,78). D'autres dessous, également confectionnés en très beau papier et tissés au lieu d'être cousus, se vendront à partir de 5 cents (0,30).

MOT DE LA FIN

— Le docteur Z..., qui n'a pas la réputation *de toujours sauver ses* malades, se promène pendant quelques jours à la campagne.

— C'est charmant ! dit-il à un ami, ce repos, mais le difficile c'est de tuer le temps.

— Soignez-le ! répond le bon apôtre...

CONFÉDÉRATION

La conférence internationale de Berne

Berne, 14 mai.

A l'occasion de la conférence internationale pour la protection ouvrière, le Conseil fédéral a donné samedi soir, à l'Hotel Bernerhof, un dîner auquel ont pris part les chefs de mission des Etats représentés à la conférence et les délégués de ces Etats.

M. Ruchet, président de la Confédération, a porté le premier toast.

Il a formé le vœu que les délibérations soient couronnées de succès et viennent préparer les voies d'une entente entre nations embrassant l'ensemble de la législation du travail.

M. Ruchet a bu à la santé des souverains, des chefs d'Etat et des gouvernements des *nations représentées à Berne*.

M. Raindre, ambassadeur de France, a remercié au nom des Etats représentés par une mission diplomatique à Berne.

M. le conseiller intime Caspar (Allemagne) a remercié au nom des Etats qui ont envoyé des délégués à la conférence.

M. Millerand, second délégué de France, a justifié la convocation de la conférence. Il s'est exprimé ainsi :

Garantir contre les ravages meurtriers d'un poison industriel les ouvriers des fabriques d'allumettes, assurer à l'ouvrière le repos au moins de ses nuits : une telle tâche n'est-elle pas inférieure et inégale à l'importance d'une conférence internationale ?

En donnant aux problèmes dont vous êtes saisis une solution précise, en couronnant vos travaux par des résultats positifs, vous ne soulagerez pas seulement des milliers d'infortunes privées. Vous poserez les premières assises d'un monument destiné à abriter le prolétariat universel. Vous jetez les bases de la Législation internationale du Travail.

Faisant allusion au monument de l'Union postale universelle, M. Millerand l'admire comme la traduction géniale de l'idée maîtresse qui, aux débuts du vingtième siècle, domine le monde : la solidarité entre les peuples comme entre les individus. C'est au triomphe de cette idée qu'il lève son verre.

Elections et votations

Berne, 14.

La conclusion d'un emprunt de 10 millions a été ratifiée en votation communale, par 2325 voix contre 414.

Glaris, 14.

Le peuple a réélu ses députés au Conseil des Etats. Il a accepté la loi de répression des fraudes en matière d'impôts, la loi sur la chasse et la protection des oiseaux, la loi qui règle les traitements du corps enseignant et l'emploi de la subvention scolaire, la loi portant réduction de la prime d'assurance et celle destinée à faciliter les naturalisations. Il a approuvé en outre la création d'une clinique pour les maladies des yeux, mais a rejeté la loi relative à la fermeture des magasins le dimanche et à l'interdiction des ménageries.

Glaris, 14.

La Landsgemeinde a élu conseiller d'Etat, à une grande majorité, le Dr Schuler, président du Tribunal cantonal M. le conseiller national Legler.

Aarau, 14.

M. le Dr Huber, avocat à Wohlen, a été élu conseiller d'Etat par 26,636 voix. M. *Schmidt, président de la ville* d'Aarau, en a obtenu deux mille.

Montreux-Oberland bernois. — Les actionnaires de la Compagnie de chemin de fer de Montreux-Oberland bernois ont décidé de porter de 7 à 9 millions le capital social.

Fédération suisse des patronages d'apprentis. — Samedi 13, se sont réunis à l'Hôtel de la Gare, à Schaffhouse, les délégués des différents patronages d'apprentis de la Suisse. Il y en avait de presque tous les cantons. M. Wulschlleger, conseiller d'Etat, représentait Bâle-Ville ainsi que le président du Conseil d'Etat de Schaffhouse.

Le rapport du comité a permis de constater que le nombre des patronages augmente chaque année, et que le *Bulletin de placements pour apprentis*, qui paraît deux fois par mois à Fribourg, est affiché actuellement dans plus de 100 localités suisses, ce qui permet aux parents et aux administrations de pauvres de placer leurs enfants ou pupilles dans les meilleures conditions, de mener à facilité non seulement l'apprentissage du métier, mais encore l'étude d'une deuxième langue. Ajoutons encore que les patronages des cantons catholiques tiennent toujours compte pour le placement des apprentis de la religion des patrons.

Deux communications et un rapport avec conclusions étaient à l'ordre du jour.

M. Deriaz, *chef de service au Département* de l'industrie, à Lausanne, a parlé de la loi vaudoise sur l'apprentissage et des cours professionnels pour jeunes filles organisés comme il n'en existe point ailleurs, grâce à Mlle Giroud. Ce ne sont point des cours ménagers. Ces cours s'adressent aux professionnelles : apprenties, assujetties, ouvrières et maîtresses, couturières et lingères, aux maîtresses enseignantes ainsi qu'au public amateur.

Pour les praticiennes, ces cours ont pour but immédiat de les rendre plus habiles en les formant aussi bien à la théorie qu'à la pratique des métiers. Ils ont aussi et surtout pour but de diminuer l'importation des vêtements (1903, 32 ½ millions de francs).

M. le Dr jur. H. Schudel, secrétaire de la Société des Arts et Métiers de Schaffhouse, a fait ensuite une revue comparative des diverses lois cantonales sur les apprentissages et conclu en constatant que l'on ne pourra pas faire de bien grands progrès tant que la Constitution fédérale ne portera pas un article permettant aux cantons ou à la Confédération de légiférer sur les métiers.

M. Genoud, directeur à Fribourg, a présenté un rapport sur l'organisation des apprentissages et des cours professionnels pour *apprentis et ouvriers des deux sexes*. Après avoir rendu compte des efforts considérables que font dans ce domaine l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, d'autres peuples en-

---

19 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

LA MAISON
DES
Dames Renoir
PAR
Jacques des GACHONS

A ces mots, Mme Francis, qui ne cessait pas de sourire depuis un instant, se laisse envahir par la mélancolie.

— Malheur à lui, malheur à moi ! Comme ce *fut brusque* ! Qui eût pu *prévoir* ?... Ah ! quel drame !

Le commandant est devenu grave à son tour :

— Et qui eût pu l'expliquer ? Il y a, comme celui-là, des événements absurdes. On a beau les regarder sur toutes les faces, dans tous les sens, ils restent mystérieux et farouches. Il y a dix ans ! Déjà ! Et personne n'a pu deviner... Tout ce qu'on savait, tout ce qu'on a pu dire...

Mme Francis frissonne, anxieuse :

— Que savait-on ? Qu'a-t-on pu dire ?

C'est à ce moment seulement que le commandant s'aperçoit de la nervosité inaccoutumée de son amie, Mme Francis Renoir. Il est tout prêt à faire volte-face. Il n'a rien dit.

— Mais, chère Madame, rien que vous ne sachiez...

— Finissez votre phrase, supplie Madame Francis.

Alors, à l'aide de nombreuses circonlocutions, M. Friiot commente rétrospectivement la rumeur publique, qui voulut que ce « drame fût sinon dans ses causes, puisqu'on les ignore, mais dans ses effets, la réédition exacte de celui qui avait bouleversé la vie de votre belle-mère ».

Et, croyant excuser le sort, le commandant ajoute :

— Il y a peut-être des hérédités pour les malheurs comme pour les êtres... Ce qui ne veut pas dire grand'chose.

— Croyez-vous ? Le croyez-vous vraiment ? gémit la pauvre veuve, qui s'empresse d'ajouter, selon son habitude peureuse : Ah ! tenez, mon ami, cessons cette conversation. Parlons des valses du passé et non de ses guet-apens.

— Je ne vous interroge pas, dit d'un air de grande bienveillance le vieil ami de la maison. Je ne vous interroge pas. Et cependant ne sommes-nous pas entrés depuis longtemps dans la voie de confidences.

— *Nous voici au coin du feu de notre* automne, et nous n'osons pas tisonner. C'est qu'il y a trop de cendres dans ce foyer.

Et tous les deux se taisent. Mme Francis ne pense plus à sa fille ni à Maurice ; le présent ne l'inquiète pas longtemps. Elle songe à son passé à elle, aux soirées de jadis, à sa beauté choyée, à ses rêves, et puis aux catastrophes qui, tout à coup, fondirent sur elle, à son veuvage, à son isolement, à sa *tristesse définitive*...

Le commandant accomplit un semblable retour en arrière. Il ne pense pas à lui-même, mais uniquement à Mme Francis, qu'il a toujours aimée, dans l'ombre discrète, qu'il aime encore, sans espoir, mais avec une constance que la fuite du temps ne parvient pas à amoindrir.

Le commandant admire sa belle amie pour avoir su vivre en tête-à-tête avec de si terribles souvenirs. Pour sa belle-mère, pour sa fille, se dit-il, elle a dominé les événements ; bien plus elle a maîtrisé une petite ville, l'opinion d'une petite ville ! Ce mélange de fiel et de venin qui mord et qui salit, cela n'a pas osé éclabousser la dignité de sa retraite.

Ce n'est pas la première fois qu'il réfléchit ainsi à la situation de son amie. Un jour qu'il faisait remarquer que « chacun respectait sa maison », Mme Francis répliqua en secouant la tête avec lenteur :

— On la respecte comme quelque chapelle désaffectée, dans laquelle on n'ose plus pénétrer.

Et, en effet, il y a de la peur un peu dans le respect qui entoure la maison de la rue des Minimes. Les petites gens ne peuvent comprendre une longue tristesse. Ils vivent au jour le jour, de potins en potins, parmi des deuils brefs, des plaisirs vite oubliés. Ils ne perçoivent pas l'enchaînement des faits ; ils ne *savent pas où ils vont*. Aussi la mélancolie prolongée de la belle veuve avait déconcerté et éloigné les badauds.

Or, comme de coutume au sortir de ces réflexions, le commandant murmure :

— N'oubliez jamais, chère Madame, que vous avez des amis consciencieusement fidèles, qui que vous fassiez pour les décourager. Je suis à vos ordres et à vos désirs, toujours.

Et Mme Francis répond en souriant avec une reconnaissance amusée :

— Voici le retour périodique de votre déclaration. Elle revient comme un anniversaire. Vous voyez donc l'obligation d'un maître pour moi ?

— Je vois la nécessité d'un père pour Lucienne, réplique le commandant, comme pour atténuer la franchise trop directe de sa profession de foi.

Il ne ment point, d'ailleurs. Il songe beaucoup à Lucienne, à cette intelligente fillette qu'il a vue grandir, dont il a su se faire aimer et pour qui il voudrait un avenir garanti des embûches ordinaires. Et le commandant insiste :

— Vous ne fréquentez personne. On ne connaît pas cette enfant. On croirait presque que vous la cachez. Elle a traversé la jeunesse sans en rencontrer les joies innocentes ; jeune fille, elle ignore le monde.

— Il n'y a pas d'innocence dans la joie, réplique parfois, presque durement, la mère de Lucienne, et, quant au monde, sa connaissance est stérile ou mauvaise : le salut est la vie de famille.

Le commandant en convient ;

— Sans doute, sans doute. Mais la famille, il faut la compléter ou la créer. L'aide du monde est indispensable. Si vous ne sortez pas, si vous ne recevez pas, qui vous demandera la main de Lucienne ? Voulez-vous qu'elle reste fille ?

— Pourquoi pas ? réplique sérieusement la femme désabusée. Avec l'instruction de plus en plus profonde que reçoivent nos enfants, ils peuvent s'organiser une vie de très convenable solitude. Seuls, les mauvais plaisants raillent ou plaignent les vieilles filles ; elles ont évité l'angoisse des déceptions.

Mme Francis n'est pas souvent aussi catégorique. *Les idées poétiques dont elle a l'âme* imprégnée l'empêchent de soutenir jusqu'à leurs dernières conséquences les théories féministes, flatteuses lorsqu'on s'en tient à leurs premiers principes.

Aujourd'hui, en particulier, revenant à ses inquiétudes de l'après-midi, elle n'ose pas aborder le sujet de front.

— Et Lucienne, chère Madame, qu'en faisons-nous décidément ? Elle est majeure depuis quelques mois. Prenez garde qu'elle ne vous échappe...

— Oh ! que dites-vous là ?

— Oh ! je dis, je dis ce que tout le monde répète...

— Qu'est-ce qu'on répète, s'il vous plaît ?

— On la marie avec Maurice Tissier.

— Quelle sottise ! cela ne tient pas debout. Le Dr Tissier ne se mariera jamais. Il nous l'a répété cent fois... Où diable a-t-on été chercher une raison plausible ? M. Maurice est notre médecin. Il ne fréquente pas plus notre maison que celle des Lecointre, qui ont trois filles plus riches que Lucienne.

— Je vous répète ce que colporte, depuis huit jours d'ailleurs, la rumeur publique. Vous avez raison de n'y attacher qu'une confiance relative. Tenez, voici Morimbault ; il est plus au courant des potins que moi : interrogez-le vous-même...

M. Morimbault, que Catherine annonce, en effet, est un bourgeois pesant et guilleret. Il teint la barbiche et les cheveux et, malgré sa petite taille, il porte bien la jaquette à la mode. Il est soigneux de sa personne et se fait habiller à Paris, où il va trois ou quatre fois l'an. A Issoudun, il habite, dans le faubourg Saint-Denis, une partie des bâtiments d'un ancien couvent dont il a aussi acheté les jardins, qui sont immenses.

Dans un des bosquets, près de la rivière, *à l'abri des oreilles et des yeux indiscrets*, il a fait construire un joli chalet.

M. Morimbault avait commencé de bonne heure une vie de dissipation, n'ayant jamais eu le souci de gagner son pain. Issoudun finit par admettre ce sans-gêne systématique. On le reçut dans les meilleures familles. On lui permit les fantaisies les plus déplaisantes, quand il devint vieux, on le regarda comme un homme peu ordinaire et qui s'était amusé toute sa vie.

Personne n'ignore qu'il serait enchanté de quitter le célibat,

(A suivre.)

core (ce qui se fait en Suisse avait été exposé par M. Schudel), M. Genoud à démontré que la réorganisation de l'apprentissage et de l'éducation professionnelle est une des questions sociales actuelles des plus importantes; il présente ces conclusions, qui sont celles du congrès de l'enseignement du dessin à Berne, et qui sont votées à l'unanimité :

1. Il y a lieu de travailler sans retard à cette réorganisation et, pour la réaliser, de tenir compte des points suivants :

a) détermination des rapports entre patrons *et apprentis* et développement de l'apprentissage à l'atelier ;

b) développement de l'enseignement professionnel ;

c) établissement *de patronages* ;

d) amélioration de l'éducation de l'ouvrier et de l'artisan.

2. En conséquence, *il est vivement à désirer* que la loi rende obligatoire, sous le contrôle de l'Etat, le contrat d'apprentissage *écrit*, la fréquentation des cours professionnels pendant toute la durée de l'apprentissage, l'examen de fin d'apprentissage.

3. Que l'apprentissage se fasse, si possible, dans l'atelier d'un patron expert dans son métier, et soit complété par la fréquentation de cours ou d'écoles industriels et professionnels.

4. Que les corporations patronales et ouvrières et les communes établissent, avec le concours de l'Etat et suivant leurs besoins *locaux*, des cours professionnels et des écoles professionnelles, essentiellement pratiques avec un enseignement collectif.

5. Que les mêmes organisations sociales établissent des patronages d'apprentis et des refuges.

6. Que les mêmes faveurs soient accordées aux deux sexes.

Berne a été désigné comme lieu de réunion pour l'année 1906.

Les grèves de Bâle et de Zurich. — Les patrons de l'industrie bâloise en bâtiment qui ont décrété la mise à pied des ouvriers, en réponse à la grève, n'ont pas une presse très favorable. La *National Zeitung* réclame énergiquement une arbitrage pour mettre fin à une situation qui peut devenir désastreuse.

Les *Basler Nachrichten* constatent que le lock-out est plus ou moins illusoire : nombre de particuliers, ayant des constructions en train, s'entendent directement avec les ouvriers pour la continuation des travaux. Les travaux de la nouvelle gare n'ont pas *subi d'arrêt*.

La société générale de consommation a voté un subside de 2000 fr. par semaine en faveur des chômeurs. En outre, la coïncidence de la distribution du dividende (8 ½% sur environ 1 million) qui s'effectue ces jours, est très *favorable aux ouvriers*.

La conférence entre patrons et ouvriers, tenue sous les auspices du Conseil d'Etat, n'a pas abouti. Les premiers veulent bien améliorer les salaires, mais ils ne veulent pas entendre parler de salaire minimum, non plus que de la réduction de la journée de travail.

A Zurich, la grève des maçons dure depuis dix semaines, sans qu'aucune des parties fasse mine de céder, si ce n'est que les ouvriers ont rabattu de leurs primitives exigences concernant l'introduction immédiate de la nouvelle échelle des salaires : ils consentent à un *délai de 2 ans et ils* accordent qu'un ouvrier devra être mis à l'épreuve avant d'être admis dans telle ou telle classe de salaires.

Comme à Bâle, les particuliers et les administrations de Zurich s'adressent directement aux ouvriers pour la continuation des travaux.

* * *

La société suisse des entrepreneurs a tenu dimanche, à Zurich, *une assemblée* dans laquelle elle a pris diverses décisions :

La société se déclare disposée à coopérer à l'amélioration *des salaires, dans la mesure* où la situation le permet aux patrons. Mais elle proclame qu'elle sera intransigeante lorsqu'elle se trouvera *en présence de conflits* provoqués par les organisations ouvrières dans le seul but d'essayer leur puissance.

Elle repousse le principe du salaire minimum.

Elle repousse la réduction de la journée de travail au-dessous de 10 heures.

Elle refuse de traiter avec les syndicats.

Enfin, considérant les grèves de Zurich, de Bâle et de Berne comme des luttes engagées « pour le pouvoir », elle approuve *la contre-offensive prise par les patrons* de Bâle et « décide de prévoir la fermeture des chantiers de toutes les places de Suisse appartenant aux membres de la Société, si les grèves de Zurich, de Bâle et de Berne ne prennent pas fin à bref délai et dans des *conditions satisfaisantes. La Société charge* son comité central de faire son possible pour empêcher que l'on doive recourir à cette mesure extrême. S'il fallait y recourir, une assemblée générale devrait fixer la date et la durée du lock out ».

Emprunt saint-gallois. — Le conseil municipal de Saint-Gall a conclu avec le Bankverein suisse de Saint-Gall, un emprunt de 3 millions à 3 ¾% au cours de 99 ¼, emprunt destiné à couvrir les frais de travaux de canalisation.

Au Grand Saint-Bernard. — Dès le 1er juillet, la poste fera deux services par jour entre Aoste et le Grand Saint-Bernard. Les premières voitures postales arriveront au Saint-Bernard à midi, et auront ainsi la correspondance directe pour Martigny avec la poste suisse qui part de l'hospice vers une heure et arrive à Martigny pour les derniers trains se dirigeant sur Brigue et Lausanne. La seconde poste arrivera au Saint Bernard à 8 h. du soir.

A Genève. — Le Conseil d'Etat de Genève vient d'appeler aux fonctions de directeur de l'Enfance abandonnée M. Fritz Tiébaud, ancien conseiller d'Etat, représentant du parti socialiste.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un trio d'assassins. — M. Hamard, juge d'instruction à Paris, vient de mettre la main sur un trio d'*assassins* : les nommés Nuri, 20 ans, Sautat, dit Toto, 19 ans, et Thiriot, dit Binolard, 27 ans. Ces individus sont les auteurs du meurtre d'une tenancière de restaurant de la rue Hollande, commis dans la *nuit du 3 au 4 mai, et de l'assassinat* d'un rentier, à Colombes, commis le dimanche précédent. Les détails des deux crimes attestent chez les assassins un cynisme effrayant.

Un nouveau fort Chabrol. — A Usseau, près de Châtellerault, un garde-chasse nommé Roy, barricadé dans sa maison à la suite d'une agression commise par lui sur un personnage auquel il en voulait, tient tête depuis une dizaine de *jours à la gendarmerie* et à la troupe envoyées pour se saisir de la personne. Roy, qui a tout un arsenal d'armes à feu et d'abondantes munitions et provisions, canarde quiconque passe à portée de sa maison. Il est question de faire brèche dans celle-ci au *moyen de la mélinite*.

— On mande au Temps, en date de dimanche :

Le « fort » d'Usseau a été pris ce matin et Roy a été fait prisonnier.

A une heure, malgré le clair de lune un lieutenant et sept sapeurs munis de boucliers et coiffés d'un casque, approchent en rampant de la maison de Roy, posent devant le mur 150 pétards de mélinite pesant 45 kilos.

Pendant que s'accomplit cette opération assez longue, un curieux s'approcha malgré la consigne. Roy, d'une fenêtre du rez-de-chaussée, le prit pour un soldat et lui dit :

— Militaire, je vois que je suis pris. Je me rends. Arrêtez-moi.

Effrayé, le curieux s'éloigna en hâte sans attendre de plus amples explications. Il était alors trois heures quinze. A trois heures trente-cinq, les clairons sonnent et toutes les sentinelles se retirent au pas de gymnastique. Trois minutes plus tard une formidable explosion se produit et un épais nuage noir s'élève.

Roy, qui au moment de l'explosion devait se trouver dans la cave, où on avait aperçu de la lumière, sortit alors et se cacha dans un champ de luzerne.

Aperçu, il fut poursuivi par quatre personnes et arrêté après une course de trois cents mètres.

Une immense clameur s'éleva de la foule. On se précipita sur Roy, le frappant à coups de *pied et de poing. Roy tomba sur la route et s'évanouit*. Les fantassins écartèrent les curieux au prix de grandes difficultés. Le préfet dut faire appel au calme et annoncer que l'assassin était vivant. On le fit déposer sur un brancard et, sous la protection de la gendarmerie et des fantassins, il fut transporté à la ferme voisine.

SUISSE

L'accident au tunnel du Simplon. — Vendredi soir, vers 10 heures, au moment où l'équipe d'après-midi allait quitter le fond du tunnel du Simplon pour prendre le train de service qui devait la ramener à Brigue, un gros bloc de rocher s'est détaché de la voûte, écrasant trois ouvriers. Tous trois étaient Italiens.

Cet accident *s'est produit dans la partie du* tunnel qui est demeurée pleine d'eau chaude pendant plusieurs mois, où le revêtement de la maçonnerie n'existe pas encore et où la roche est fort mauvaise.

Cet affreux malheur est le plus grave qui soit survenu au cours des travaux du tunnel.

Cadavre retrouvé. — On a retrouvé vendredi sur territoire *suisse*, près de *Gondo*, le cadavre de M. Vandoni, la sœur de la colonie ouvrière d'Iselle, qui, faisant une promenade sur la route du Simplon, l'été dernier, était tombé accidentellement dans la Diveria. Le défunt était un jeune prêtre très aimé. Le vice-consul d'Italie à Brigue a fait des démarches pour obtenir son inhumation à Iselle.

Vol. — On écrit de Genève :

Un vol important a été commis au préjudice de Mme E. Dunand. Un valet de chambre, à son service depuis cinq jours seulement, a emporté toute l'argenterie et des bijoux de famille. La caisse dans laquelle ces objets ont été em*portés, doit peser plus de 40 kg.* L'argenterie seule est évaluée à 12,000 fr. Dimanche soir, la Sûreté était sur la trace de l'un des com*plices*.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

FRIBOURG

Association populaire catholique suisse. — Le comité cantonal fribourgeois de l'association populaire catholique a décidé de *tenir prochainement une séance cantonale des délégués*. Cette assemblée a été fixée au lundi 5 juin prochain. Elle aura pour but l'approbation des nouveaux statuts et la nomination du président et des membres du comité cantonal.

Chaque section a le droit d'envoyer à cette réunion deux délégués avec voix délibérative.

Le programme est le suivant : à 8 ½ h. messe basse en la collégiale de Saint-Nicolas — 9 ¼ h. assemblée dans la grande salle du Cercle catholique. — Midi dîner en commun à l'Hôtel de la Tête-noire.

L'incendie de Berne de 1405. — Le *Bund* rappelle qu'il y avait hier juste 500 ans écoulés depuis le grand incendie qui, le 14 mai 1405, détruisit une grande partie de la ville depuis le pont de la Nydeck jusqu'à l'église actuelle du Saint-Esprit. Un témoin oculaire, Conrad Justinger, a décrit la catastrophe dans sa chronique bernoise. Il rappelle entre autres le précieux secours qu'apportèrent les Fribourgeois avec le conseiller Gambach dans ce terrible événement. Nous donnons le passage qui les concerne dans son texte original, vieil allemand, dont une traduction ne rendrait pas la naïve et touchante simplicité :

Daß die Stadt gerumpt ward, und die von Friburg groß Hilff dazu thatent.

Die frommen Lüte von Friburg erzöugtent denen von Bern groß Trüw und Früntschaft in ihrer großen Note, und sandtent gen Bern einen ihrer Burger des Rates, den von Gambach, und mit dem zwölf Wägen wohl gerüst, mit Knechten und Pferden, und da zu hundert guter Knechten, und bulsent zu Bern die Stadt rumen und den Muost und Herd usführen, und übtent sich (strengten sich an) in der Stadt Dienst über alle Maß, vast einen ganzen Monat lang, und vollbrachtetent groß Werk, und was sie funden, Pfennig oder deß Werth, das gabent sie alles wieder, bi gesworenem Eide, den sie alle ihrem Hauptmann, dem von Gambach geswom hattent; daran man billich gedenken und daß niemer ewiglich vergessen soll.

L'initiative législative. — La *Gazette du Valais* reproduit, en l'approuvant pleinement, *l'article que nous avons publié sur* l'initiative législative commentant le préavis de notre Conseil d'Etat sur l'initiative zuricoise. Il appuie, en particulier, l'idée de soumettre à la connaissance du Tribunal fédéral les lois et arrêtés de l'autorité fédérale entachés d'inconstitutionnalité.

Cette idée, dit-il, nous a plu ; elle est excellente, et lorsqu'elle aura été mûrement étudiée par des hommes soucieux que la justice soit appliquée d'une manière impartiale, il n'est pas douteux qu'elle ne fasse son chemin. Cette idée mérite l'attention du peuple suisse, et cette innovation paraîtrait bien plus utile et bien plus urgente que l'initiative populaire en matière fédérale préconisée par Zurich et Soleure.

Notre honorable confrère voudrait même aller plus loin et créer le droit de déférer au Tribunal fédéral toutes *les décisions des Chambres et du Conseil fédéral. Actuellement*, à teneur de l'art. 113 n° 1 de la Constitution fédérale, la possibilité de ce recours existe, mais seulement dans le cas de *conflits de compétence* entre les autorités fédérales d'une part et cantonales de l'autre.

L'idée mérite assurément *un sérieux examen* et une étude approfondie.

Le but à atteindre serait de placer sur le même pied la Confédération et les cantons en face de la constitution et on peut y arriver soit en augmentant *les cas de recours* contre les décisions fédérales soit, afin de ne pas imposer à ce Tribunal fédéral un énorme surcroît de travail, en réduisant les cas de recours contre les décisions des autorités cantonales. Quoi qu'il en soit, il y a de ce côté quelque chose à *faire afin de rétablir* un équilibre par trop instable entre deux souverainetés qui devraient être parallèles mais que la pratique fédérale a trop souvent subordonnées l'une à l'autre.

Pour la veuve et les six enfants de l'ouvrier Krattinger

3me liste de dons :

M. Charles Renevey, Cheval Blanc, 5 fr. ; Marceline et Georges B., 1 fr. 50 ; Anonyme (P.), 3 fr. ; P. Rœmy, Pensier, 5 fr. ; Otto Schubel, 5 fr. ; Anonyme, 1 fr. 50 ; M. B., 1 fr. ; P., 5 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Mme de Reynold de Cressier, 5 fr. ; Mme de W.-S. 5 fr. ; J. Brulhart, 5 fr. ; Mlle Gerbex, 10 fr. ; J. C., 1 fr. ; G., 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Eugène de Diesbach, 10 fr. ; W., 4 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme 1 fr.

MM. Broillet et Wuilleff, architectes, 20 fr. ; J. Z., 2 fr. ; A. B., 5 fr. ; M. Alf. Blanc, avocat, 3 fr. ; M. Guillet, rentier, 5 fr. ; M. Eug. Sterroz, maçon, 5 fr. ; M. Glanzmann, Bulle, 5 fr. ; M. Paul de Pury, Neuchâtel, 10 fr. ; Mme Nussbaumer-Christinaz, 5 fr.

Anonyme, 2 fr. ; Charlot et Berthe, 1 fr. ; Mme B., 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; M. Maurer, *ingénieur, 5 fr. ; M. A. et E. P. 5 fr.* ; Mlle Bertha Moret, 1 fr. ; Céline Baud, 1 fr. ; Hedwige Besse, 1 fr. ; X., 1 fr. ; Anonyme (D.), 5 fr. ; Anonyme (B. C.), 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Mme Badoud-Glasson, 20 fr. ; Mme G., 2 fr. ; M. E. Lob, 5 fr. ; Anonyme (M.), 5 fr.

Total à ce jour : 431 fr.

La souscription reste ouverte.

Fausse rumeur. — Le bruit court en ville qu'il serait arrivé un accident grave à MM. B. et que leur automobile aurait écrasé un homme. Ces bruits sont absolument faux et on nous prie de les démentir formellement.

La saison. — Il est joli, le joli mois de mai : *une température de novembre, qui* oblige à rallumer les fourneaux, voilà le « tiède » printemps 1905, et si cela continue, on verra reparaître pelisses et « flotteurs ».

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le 1er mai en Russie

Saint-Pétersbourg, 14 mai.

Tout est calme dans le centre de la ville et *dans les quartiers ouvriers. Les* rues ont leur aspect du dimanche, avec *moins de promeneurs que d'habitude. La* plupart des magasins sont fermés ; beaucoup de devantures sont protégées par des planches. De nombreux agents sont *postés isolément ou circulent en petites* patrouilles. Les troupes sont consignées dans leurs casernes pour parer à toute éventualité.

Des dépêches de Moscou annonce que la journée du 1er mai a été calme à Saratof, *Kazan*, Roscof, *Kischinef*, Ekaterinoslaw, Tomsk, Tiflis, Kieff, Vologda, etc.

A Moscou, un grand nombre d'ouvriers se sont réunis dans les faubourgs ; des *discours ont été prononcés ; il n'y a pas* eu de conflit avec la police.

A Twer, une panique inexplicable s'est produite. Les services religieux ont du être interrompus.

A Reval, 3000 ouvriers ont tenté de marcher de nuit sur la ville. Après une démonstration dans les faubourgs, ils ont été dispersés par la police. Ils se sont réunis dimanche à sept kilomètres de la ville, mais il n'y a pas eu de collision avec la police.

Saint-Pétersbourg, 15 mai.

Deux mille ouvriers s'étaient réunis dans la soirée de dimanche dans les jardins de Vienne, situés sur la rive gauche de la Néva. Les autorités, craignant des troubles, avaient organisé partout un service d'ordre dans le voisinage, mais *elles n'avaient placé dans les jardins* qu'une douzaine d'officiers de police. A un moment donné, une partie de la foule a commencé à chanter la Marseillaise et plusieurs personnes ont essayé de prononcer des discours révolutionnaires.

Les officiers de police donnèrent alors l'ordre d'évacuer les jardins, mais ils furent accueillis par des huées. Ils insistèrent cependant pour disperser la foule qui se précipita sur eux, les forçant à se diriger vers un lac artificiel au bas des jardins. La foule les obligea à entrer dans le lac, mais quand ils eurent de l'eau jusqu'aux genoux, ils firent face à la foule et dirigèrent sur elle leurs revolvers, menaçant de faire feu.

Pendant ce temps, les Cosaques, prévenus et qui étaient entrés dans les jardins, étaient accueillis par les cris de : « A bas l'autocratie, à bas le czar ! » Au *moment où les Cosaques se précipitaient* à l'attaque des manifestants, une pluie de proclamations était jetée de la véranda d'un restaurant et tombait au milieu d'eux. Les Cosaques se précipitèrent sur la foule, la frappant à coups de nagaïka.

Les manifestants furent expulsés des jardins ; une cinquantaine d'arrestations furent opérées.

La guerre russo-japonaise

Tokio, 15 mai.

Vingt passagers japonais et chinois du vapeur *Sobrelense*, qui a coulé au large de Port-Arthur après avoir touché une *mine, manquent*, ainsi que douze hommes de l'équipage.

Londres, 15 mai

Le *Derwent*, qui a quitté Saïgon le 9, dit qu'un croiseur de la flotte volontaire et deux transports russes embarquaient des provisions à Saïgon. Le vapeur hôpital *Kostroma* est toujours à Saïgon.

A la suite de l'apparition des navires signalant la flotte de la Baltique, le croiseur anglais *Bonne Aventure* a quitté Hongkong avec ses filets à torpilles déployés.

Londres, 15 mai.

On télégraphie de Changaï au *Morning Post* :

Un grand nombre de navires qu'on croit appartenir à la Russie, mais qui battent pavillon allemand et français, ont appareillé ces jours derniers pour les ports du sud.

Londres, 15 mai.

Une dépêche de Mogador, *via Tanger*, annonce *que M. de Segonzac est arrivé* à Mogador.

Toulon, 15 mai.

On est sans nouvelles du torpilleur *Arbalète* et du *Quand-Même*, qui prenaient part à la course Alger-Toulon, le second comme concurrent et le premier comme bateau de secours.

Rome, 15 mai.

Le *Messagero* publie une dépêche de Bucarest disant qu'à l'issue du Conseil des ministres présidé par le roi, le gouvernement aurait adressé à la Porte une *note demandant que les Roumains* habitant la Turquie soient reconnus comme sujets d'une nation ayant son existence propre. Cette note demande une réponse avant le 23 courant et, ajoute le gouvernement, si la réponse fait défaut ou si elle n'est pas favorable, la Roumanie rompra les rapports diplomatiques avec la Turquie.

Bâle, 15 mai.

Dimanche a eu lieu une assemblée des femmes et des enfants des ouvriers exclus des chantiers de l'industrie du bâtiment. Le Dr Wassilieff, secrétaire ouvrier, a exposé les causes du lock-out et a invité les femmes à lutter vaillamment aux côtés de leurs maris.

Ce matin, les ouvriers des différents syndicats atteints par le lock-out se réunissent en assemblées où l'on établira la liste exacte des exclus ; des mesures sont prises pour assurer l'existense matérielle des familles.

Soleure, 15 mai.

A Schnottwil, dans le district de Bucheggberg, quatre maisons ont été détruites par un incendie, ce matin de bonne heure. La cause du sinistre est inconnue.

Langnau, 15 mai.

Ce matin s'est ouverte la conférence extraparlementaire convoquée pour discuter la revision de l'organisation militaire. Elle est présidée par M. le conseiller fédéral Muller.

D. PLANCHEREL, *gérant*

Quel âge a votre fille ?

12 ou 13 ans

Les pilules Pink lui sont nécessaires

Chaque mère a une expérience personnelle qui est d'un intérêt vital pour sa fille. Malheureusement, souvent, cette expérience personnelle n'est mise à profit que lorsque la jeune *fille en pleine période de transformation* a été frappée sérieusement, elle qui ignore tout des mystères de la nature et de ses lois merveilleuses. La jeune fille, par pudeur, se cache aussi souvent de sa mère et laisse ignorer au docteur de la famille les symptômes qu'elle éprouve, symptômes qui sont d'une importance capitale à cette période critique. La *mère doit redoubler* d'attention quand elle voit sa fille faible, pâle, souffrir de migraines, de douleurs dans le dos, avoir les yeux éteints et rechercher la solitude. La mère doit à ce moment venir à l'aide de sa fille et se rappeler que les pilules Pink préparent l'organisme des jeunes filles à la formation et *les soutiennent* pendant cette période.

Des centaines *de lettres* de mères exprimant pour leur fille leur satisfaction du traitement des pilules Pink, ont été reçues par M. Gablin, le pharmacien bien connu. Les pilules Pink pour personnes pâles sont un gage de santé pour la jeune fille.

Mme Taillebois, sage-femme à Faverolles (Eure-et-Loire, France), a guéri sa fille, grâce aux pilules Pink pour personnes pâles. Elle écrit :

« Ma fille souffrait depuis longtemps d'une chloro-anémie qui ne cédait devant aucun traitement. Elle était d'une grande pâleur, sans entrain, sans courage. Elle manquait totalement de forces, et était tout de suite essoufflée. En outre, elle souffrait beaucoup de l'estomac, avait *des digestions très pénibles*, avec des crampes d'estomac qui l'éprouvaient énormément. Elle dormait aussi très mal. Comme je vous l'ai dit, sa chlorose avait résisté à tous *les traitements ordinaires, mais elle n'a pas* résisté au traitement des pilules Pink pour personnes pâles. Dès la première boîte, elle s'est sentie mieux, elle a repris des couleurs et *retrouvé de l'appétit*.

Au bout de peu de temps, tous ses malaises avaient disparu et le traitement l'avait remarquablement rétablie »

Si vous voyez vos jeunes filles sans entrain — questionnez-les — dites-leur de vous détailler les symptômes qu'elles éprouvent et si ces symptômes dénotent un affaiblissement du *sang, faites-leur prendre de suite les pilules* Pink pour personnes pâles. Il n'y a rien d'aussi bon pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes, débilité nerveuse.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la *Suisse*, MM. *Cartier et Jorin, droguistes*, à Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-*neuf francs les six boîtes*, franco contre mandat-poste.

VÉGÉTALINE *Faites votre cuisine à la VÉGÉTALINE*

Exiger la marque Végétaline. 983

Achetez les Soieries Suisses!

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.
Spécialités: Imprimés **Habutai, Radium, Taffetas caméléon, Rayé, Ombré, Ecossais, Broderie anglaise, Mousseline,** largeur 120 cm., à partir de 1 fr. 10 le mètre, pour robes et blouses, en noir, blanc, uni et fantaisie.
Nous vendons **directement aux particuliers** nos soies garanties solides et les envoyons à domicile **franco de port.**
Schweizer & Cie., Lucerne K73
Exportation de Soieries 765

Die Agentur der Freiburger-Staatsbank in Cafers

gewährt Anlehen auf Wechsel, in Konto-Korrent und auf Liegenschaft; sie nimmt Geldhinterlagen entgegen in offener Rechnung oder gegen Obligationen auf 1, 2 oder 3 Jahre fest.

Alle Geldhinterlagen sind staatlich garantiert.

Die Agentur ist bis auf weitere Anzeige dem Publikum alle Wochentage von 9—12 und 2—5 Uhr geöffnet, mit Ausnahme des Mittwoch. 102 H 3815 F

Der Agent der Freiburger-Staatsbank für den Sensebezirk:
Ph. BLANCHARD.

SOUMISSION

Les soussignés mettent en soumission, **pour la construction du nouvel Hôtel de la Banque d'Etat, à Fribourg,** la fourniture de:
environ 1500 m³ gravier;
« 1500 m³ sable;
« 1500 m³ pierres dures pour maçonnerie.
Salvisberg & Cie,
Boulevard de Pérolles, Fribourg.

Blanchissage. Repassage.

La soussignée avise l'honorable public de la ville qu'elle s'est établie comme blanchisseuse-repasseuse. Par un travail prompt et soigné elle s'efforcera de mériter la confiance qu'elle sollicite.
On cherche le linge à domicile.
Mlle Rosa Haari,
Champ-des-Cibles, N° 33, maison M. Livio.

VILLA D'HUMILIMONT
près Bulle (Gruyère)
canton de Fribourg (Suisse)

Neurasthénie, surmenage, anémie, troubles nerveux des organes digestifs, etc.
Cures d'air, de repos, et de suralimentation; séjour d'été. Prix de pension: 7 à 10 fr. par jour, suivant la chambre, y compris le traitement et les soins médicaux. Prospectus à disposition.
S'adresser au *médecin directeur.* H21507 1841

Station climat. **OBERIBERG** *près Einsiedeln.*
1120 m. d'altid. **Hôtel et pension** *De la Poste*, bien recommandé et fort fréquenté. Belle position et excursions variées sur prairies et forêts. Prix de pension avec chambre de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 (4 repas). Prosp. par **Hubli-Kuhn.** H2269Lz 1849

Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye
A ESTAVAYER

Nous recevons des dépôts à 3 ans de terme, à 4 % l'an.
LA DIRECTION.

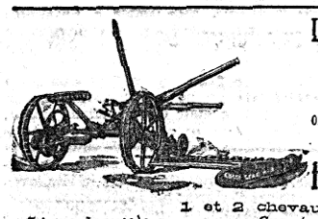

L'Agence agricole Rossel
AU LOCLE
offre à Messieurs les agriculteurs
la célèbre **Faucheuse Johnston**
1 et 2 chevaux
54 ans de succès, Grands prix Saint-Louis 1904.
Dépôt unique pour la Suisse; pièces de rechange originales.
Rateaux à cheval et faneuses perfectionnées, modèle 1905
Machines en tous genres. Paille et fourrages.
Représentants demandés. Demandez les catalogues.

COURSES DE CHEVAUX
Dimanche 4 juin 1905, dès 2 ½ h.
A MORGES
ET
CONCERT
PAR
l'Harmonie Nautique
DE GENÈVE

A louer, pour le 25 juillet, à la Vignettaz, pour un petit ménage
un appartement
de 3 chambres, avec véranda, mansarde, cuisine, eau et part au jardin.
S'adresser au magasin *Ch. Guidi-Richard.* H2016F 1684

Demandé
pour le 15 mai 1905
JEUNE HOMME
de 15 à 18 ans, laborieux et de bonne volonté, pour aider au magasin et faire des commissions. Pas de traitement; pension, logis et blanchissage gratuits; bonne occasion d'apprendre l'allemand. Engagement pour une année. Certificats et offres à **MM. A. & J. Baechler, Lucerne.** O363Lz 1867

Motocyclette
Pour cause de manque de place, plusieurs moto tricycles et motocycles sont à vendre à des prix très favorables. 1175
Badertscher & Cie,
Stadelhoferplatz, Zurich.

Cailler
CHOCOLAT AU LAIT
En vente dans tout l'Univers.

FAUCHEUSES & FANEUSES

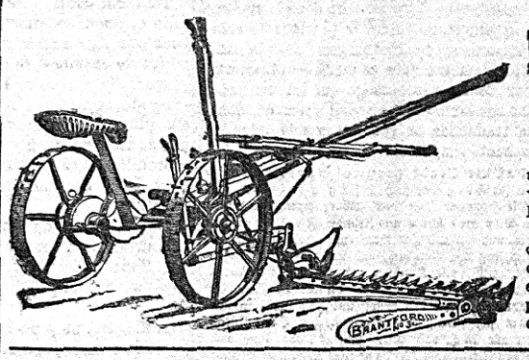

Fabrique de machines FRIBOURG
unique représentant pour la vente de la **Faucheuse Brantford** perfectionnée.
Cette faucheuse, dont les doigts sont beaucoup plus minces que précédemment, se vend en 3 modèles différents, soit pour 2 chevaux, pour 2 vaches et pour un cheval. 1064-487

HERTLING Frères, constructeurs
MAISON FONDÉE EN 1830
FRIBOURG. SUISSE.

Fabrique installée
COFFRES-FORTS
CHAMBRES FORTES
CHIVES COMPLÈTEMENT ou de FER ACIÉRÉ DURCI.

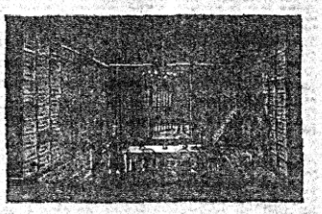

Spécialement pour
CUIRASSÉS
pour BANQUES et ARBLINDÉES de FER, d'ACIER INATAQUABLE.

CHAMBRES FORTES, garnies de **COFFRETS de LOCATION,** avec serrure spéciale, système breveté,
COFFRES-FORTS, garnis de COFFRETS de LOCATION, munis de la serrure brevetée.
COFFRES-TORTS pour titres, comptabilité, argenterie, joaillerie, etc.
GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN. PRIX SUR DEVIS ET PLANS.

Cuisinière
expérimentée, bonnes références, disponible le 20 *mai*, offre ses services pour la saison, dans une famille faisant séjour à la campagne, ou dans une bonne petite pension. 1810
Adresser les offres **par écrit,** à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg* s. H2166F.

BAINS DE MATRAN
Truites à toute heure

Dr REYMOND
Spécialité pour les maladies de la gorge, du nez et des voies respiratoires.
Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Jeudi et dimanche exceptés.

Faiblesse et douleurs du bas-ventre
Je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, terribles douleurs du bas-ventre, teint maladif, jaunâtre, pertes blanches, *insomnies et faiblesse.*
Après avoir fait examiner mon eau par le Dr Schumacher, j'ai été
guérie
Mme Rosina Hunziker
Niederurnen.
par le **Dr H. J. Schumacher,** médecin prat. et pharm. dipl., à **Niederurnen** (Suisse). —
Je certifie l'authenticité de la signature de Rosina Hunziker.
U. Hertach, président de la police.
Niederurnen, le 7 févr. 1905.
Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau au **Dr Schumacher,** à **Niederurnen.** — Traitement par correspondance. Brochure envoyée gratis. 1868 813

On demande une personne de confiance, de 25 à 40 ans pour faire tout le service d'un ménage. Gage, 25-28 fr. par mois. — S'adr. à Mme Dresco-Violl, Payerne. 1870

FORGE
à vendre ou à louer
à Payerne
A vendre ou à louer, à Payerne, bâtiment bien situé, comprenant *atelier de maréchal,* bien achalandé, avec 2 logements. Pourrait être utilisé par tout autre maître d'état.
S'adresser: *Etudes des notaires Bersier, à Payerne.* 1757

Anémiques. Débiles. Convalescents.
Faites une cure de vin **Lego,** au Malaga vieux, le meilleur des vins toniques. Fortifiant, reconstituant, apéritif.
Dépôt général pour la Suisse: *Ch. Leclerc et Gorin, Genève*

M. de Gottrau-Watteville cherche
cocher-jardinier
pour le 1er juin.
Inutile de se présenter sans bonnes références. 1770-804

A remettre, pour cause de santé, un
magasin d'épicerie
mercerie, charcuterie, poterie, tabac et cigares, bien situé ayant *une bonne clientèle. Bonne affaire* pour preneur sérieux.
Adresser les offres sous chiffres H2090F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A VENDRE
un immeuble, *situé à Beauregard,* bien exposé au soleil, avec jardin et vérandas.
S'adres. à **Robert Fischer, ainé,** entrepreneur. 1794

On demande, dans petit pensionnat, une
CUISINIÈRE
propre, active. Bonnes références exigées. H1618L 1766
Bally, En Marin, près Lausanne.

A LOUER
un appartement
de 3 chambres.
S'adresser à **Fasel Victor,** poêlier, **Varis, 27.** 1713

A LOUER
un appartement
de 5 chambres, exposé au soleil. Galetas, **caves,** droit à la buanderie. *Plus 2 belles chambres meublées.* Entrée à volonté.
S'adresser, **Place du Collège, N° 17.** 2101F 175 9

Dr CHASSOT
absent
pour service militaire

Fleuries à vendre
La Société de l'Imprimerie Saint-Paul met en vente les **fleuries** de son ancienne ferme située à Pérolles.
Adresser les offres, avant le **20 courant,** à la **Direction de la dite Imprimerie, Boulevard de Pérolles, Fribourg.**

TOILETTE et HYGIÈNE
« Rien pour l'emballage, tout pour la qualité »
SAVONS EXQUIS
absolument purs et de confiance
Marques déposées dans tous le pays.
1) **Savon des Diplomates**
« *La Violette discrète* »
85 cent. le morceau | 2.50 boîte 3 morc.
2) **Savon Velours**
« *Velvet Soap* »
45 cent le morceau | 1.30 boîte 3 morc.
Ces deux savons uniques, d'une **pureté hors ligne,** constatée par M. le Dr Schaffer, professeur à l'Université de Berne, sont recommandés par MM. les médecins. **S'en servir c'est les adopter.** Se méfier des contrefaçons.
Seul dépôt à Fribourg:
Droguerie G. LAPP, pharmacien
FRIBOURG

CONFITURES & GELÉES EXTRA SAXON
CONFITURES DES FAMILLES SAXON
FRUITS AU JUS SAXON
POTAGES PERFECTIONNÉS SAXON

Asperges, syndicat Martigny (Valais)

	kg. 2 ½ brut	kg. 5 — brut
Caissettes franco, remb.	2 fr. 50	4 fr. 80
Pour ménages et restaurants	3 fr. 50	6 fr. 50
Choix extra		

MAGASIN DE FER
E. WASSMER, Fribourg
à côté de Saint-Nicolas
Machines à glace.
Machines à nettoyer les tapis.
Machines à laver.
Machines à essorer.
Machines à calendrer.
Fourneaux à repasser.
Fers à repasser, à charbon et à esprit de vin.
Tondeuses à gazon.
Spécialité d'ustensiles de ménage en aluminium. H1948F 1632

Kaiser-Borax 1018-449
Spécialement préparé **pour la Toilette** et l'usage domestique, adoucit l'eau, embellit le teint, nettoie tout objet de ménage. Mode d'emploi dans chaque boîte.
Se vend partout en cartons de 15, 30 & 75 cents.
Seul fabricant: **Heinrich Mack à Ulm s/D.**

Profitez de l'occasion!
Le soussigné vendra, pour cause de vente de l'immeuble, dans **son magasin, rue du Pont-Suspendu, 91, à des prix très réduits,** en partie aux prix de factures, toutes les marchandises actuellement en stock.
Unique occasion pour les négociants et tailleurs de la campagne.
La vente ne durera que très peu de temps.
Se recommande,
G. Schumacher, nég. en tissus.

BISCUITS PERNOT
SENORITA
GAUFRETTE-CIGARETTE FOURRÉE
VANILLE. CHOCOLAT. CAFÉ.
BISCUITS PERNOT. GENÈVE
Grand prix. Exposition internationale Saint-Louis 1904. H3407X 1266

AUTOMOBILES
Vente, échange et réparations de voitures automobiles étrangères et de propre fabrication
AU GARAGE, A GRANGETTES
près Fribourg
Vélos et accessoires, à des prix inconnus à ce jour, rue des Alpes, 39.
Se recommande, H941F 910
Gottl. Stucky, armurier.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le **ROYAL WINDSOR,** qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médullié. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT: 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
En vente à **Fribourg,** chez MM. **Ant. Huber,** coiff. parf. rue de Lausanne; **A. Mivellaz, Fœller, Mosimann,** coiffeurs parfumeurs. 60